

**Sommaire:****Mot du Maire:.....p1****Information !.....p2**

Paroles d'associations.....p 3 à 4

Correspondant défense...p 4 à 7

Bien vivre ensemble .....p 7

Oyez ! Oyez !.....p 8 à 9

Commémoration .....p 11 à 13

Informations pratiques...p 14



Resp. publication : Mousel P

Conception et réalisation :

Doussaint N Caillot J

Desenepart A Griffon P

Leroy H Poinot Jm

Secrétariat Mairie:

1 rue des vagériaux

51110 Warmeriville

Tél : 03 26 03 32 04

Courriel :

[mairie@warmeriville.fr](mailto:mairie@warmeriville.fr)Site internet : [warmeriville.fr](http://warmeriville.fr)

Edité en 1000 exemplaires

**MOT DU MAIRE**

Dans la continuité du programme que nous avons engagé en 2014, le 1<sup>er</sup> semestre 2017 constitue un travail intense et complet, marqué par la mise en œuvre de dossiers importants pour dessiner l'avenir de notre collectivité.

La commune est forte d'une démographie positive, une marque de bonne santé pour le dynamisme de notre village, mais qui impose certaines réflexions en terme d'aménagement du territoire.

Comme nous nous y étions engagés, les travaux du parc intergénérationnel se terminent et nous espérons qu'ils apporteront un cadre de vie amélioré...sous réserve que chacun respecte les règles de vie commune.

En ce qui concerne les travaux du 2<sup>ème</sup> semestre 2017, dès le début du mois de juin, nous réaliserons l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur une partie de l'avenue du Val des Bois et rue de la Filature.

Début septembre, la Communauté Urbaine du Grand Reims entreprendra la réfection complète de la rue de la Filature, et dans la continuité de ces travaux, la commune commencera la construction de la future salle polyvalente ( durée des travaux entre 10 et 12 mois).

La fin de l'année scolaire a sonné, l'heure des vacances est arrivée pour l'ensemble de nos enfants.

Pour certains, le résultat des examens, tant attendu est tombé et pour vous parents, la période des congés approche.

Nous devons tous profiter de ce repos estival, bien mérité, pour recharger nos batteries et ainsi programmer sereinement la rentrée future.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Le Maire,

Patrice MOUSEL

## Encore une mauvaise rumeur .....

Certaines rumeurs rapportées par le dirigeant du magasin Intermarché reprochent à la commune de ne pas avoir convoqué la commission de sécurité pour l'ouverture de son nouveau magasin pour le 21 juin. Celles-ci m'obligent à répondre à cette fausse information qui nuit à l'honnêteté de la municipalité.

En effet, lorsque le pétitionnaire du permis de construire sollicite le passage de la commission de sécurité pour son établissement recevant du public, la commune transmet son dossier administratif au service du SDIS. C'est ce dernier qui fixe la date de passage de la commission de sécurité, à condition que ce dossier soit complet.

Le 22 mai, la commune écrivait à la commission de sécurité pour solliciter son passage et lui indiquait la date du 20 juin 2017 comme ouverture du magasin.

Le 7 juin 2017, la direction des services d'incendie nous communiquait ces remarques :

En l'état actuel, aucune date de visite ne peut être programmée car celle-ci amènerait à la proposition d'un avis défavorable compte tenu des éléments décrits ci-dessus (il manquait trois attestations administratives, et aucun phasage de travaux pour le permis construire ).

Au vu de ces remarques, on peut constater que la commune n'est pas responsable du retardement d'ouverture du magasin et que seul le dirigeant de l'Intermarché peut se reprocher d'avoir une méconnaissance totale de la procédure administrative d'ouverture d'un établissement recevant du public.

Le Maire,  
Patrice MOUSEL

## \*\*\*Ouverture du parc\*\*\*

Quelques touches finales et le parc ouvrira au public le 14 juillet 2017 (sous réserve de conditions climatiques favorables pour l'achèvement de certains travaux).



## Une année de tennis

Un club dynamique créé en 1981 à l'initiative de Jean-Michel LIESCH, qui a su saisir les opportunités : 2 courts dont un couvert, un encadrement d'école de tennis, des entraînements d'équipes pour les compétiteurs et avant tout une ambiance très amicale. Jean-Michel est secondé par deux adjoints des plus efficaces (Bertrand LOPPIN et Laurent BLANC) et deux moniteurs de tennis brevetés d'Etat (Jérôme CLAUSS en charge des plus jeunes et Alexandre GAJANOVIC des adolescents et compétiteurs).

Quelques chiffres :

Une centaine d'adhérents licenciés F.F.T., l'effectif croît d'année en année.

Des équipes engagées en compétition :

3 chez les Messieurs : une évolue en Régional 1, la seconde en Régional 3, la 3<sup>ème</sup> en Départemental 1.

Chez les dames une équipe en Départemental 1

Ces équipes disputent les championnats de printemps.

Du côté des jeunes : deux équipes garçons en 12 ans et 13-14 ans. Chez les filles, une équipe 13-14 ans en critérium de printemps.

Championnat d'hiver : une équipe garçons 15-16 ans. Chez les adultes une + 35 ans hommes en Départementale 2. En mixte : 2 équipes, une en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> série.

Les responsables du Tennis Club de Warmeriville parient sur les jeunes, éléments indispensables en matière de continuité, d'ailleurs 55 jeunes sont assidus en école de tennis.

Les cours sont donnés sur 32 semaines, adaptés selon les niveaux et en très petits groupes.

De plus, une opération se renouvelle avec succès : celle de la découverte du tennis à l'école auprès des élèves de « La Doline ». L'enseignement est assuré par Alexandre. Ces enfants sont invités à la journée animation organisée par le Comité Marne de Tennis.

On peut jouer à tout âge et à partir de 5 - 6 ans en mini tennis, .

A noter sur vos agendas :

Pendant les vacances d'été, Alexandre GAJANOVIC propose un stage de tennis du 10 au 15 juillet, adaptable selon les niveaux. Contact : Alexandre au 06.27.51.45.71

Les inscriptions pour la saison 2017-2018 se feront au Forum des Associations, le samedi 2 septembre 2017.

Pour toutes précisions supplémentaires, contacter Jean-Michel LIESCH au 06.73.52.33.65

Equipe engagée en 1ère division régionale

Xavien DOUCHET, Bertrand COUILLER, Adrien ERMINI, Bertrand LOPPIN,

Il manque sur la photo Jean-François PIGOT





Les 16 et 17 septembre 2017  
aura lieu au stade municipal  
de WARMERIVILLE

### la 9<sup>ème</sup> Montgolfiade en Champagne.

Envois de montgolfières, mo-  
délisme, artisanat, animations  
pour enfants et adultes, pro-  
menade en poney, musique, restauration sont au  
programme.

Samedi et dimanche après midi un goûter sera  
offert aux enfants par les **GALETTES St MICHEL**.

Le samedi soir **SOIREE COUSCOUS** ouverte à  
tous.

Vous pouvez déjà réserver au **06 18 91 01 97**.  
**15,00€ par personne** (apéritif, couscous, salade  
et fromage, pâtisserie).

Possibilité d'assiette anglaise.

Vous pouvez aussi dès maintenant réserver votre  
**vol en montgolfière** ( places limitées, ne tardez  
pas !). 145,00€ par personne pour un vol d'envi-  
ron 1 heure. Tarif dégressif pour groupe et en-  
fants (minimum 10 ans et 1,20m)

Renseignements et réservation :

**06 12 04 31 43**

**Si vous désirez faire partie de notre équipe  
d'organisation, contactez nous au numéro ci-  
dessus.**

### Bibliothèque municipale

Elle est ouverte à tous gratuite-  
ment :

-les samedis de 10h30 à 12h

-les mercredis de 13h30 à 14h30

Les mercredis, Annie lit des contes  
pour enfants.

Vous y trouverez BD-romans poli-  
ciers-terroirs-romans historiques-  
etc...

Sur simple appel au 03 26 03 32 56,  
nous pouvons vous apporter à domi-  
cile les livres souhaités.

Une navette apporte les  
demandes dans la me-  
sure du possible le mois  
suivant.



**Venez nombreux !**

### Correspondant défense



**LA MARINE  
RECRUTE  
ETREMARIN.FR**

**3 500 POSTES  
DANS 50 MÉTIERS**



**3800 POSTES DANS  
50 METIERS**

**CONTACTER LE CIRFA  
REIMS AU :  
03.51.42.41.05**

**cirfa.reims@marine.  
defense.gouv.**

## ACTUALITE RECRUTEMENT :

### LES CLASSES PREPARATOIRES INTEGREES.



S'inscrivant dans le cadre de la politique de promotion de l'égalité des chances, les classes préparatoires intégrées commissaire et officier (CPI) visent à encourager et diversifier l'accès au corps de conception et de direction et au corps de commandement de la police nationale, en facilitant l'accès au concours à des jeunes méritants issus de milieux défavorisés.

Ce dispositif est donc soumis à condition de ressources.

#### ***A ce titre, les CPI offrent un tremplin pour devenir cadre de la police nationale.***

En effet, les commissaires de police dirigent les services de la police nationale et l'ensemble des personnels qui y sont affectés. Interlocuteurs privilégiés des autorités locales, ils déterminent les actions à mener pour atteindre les objectifs définis par le ministre en matière de sécurité. Ils exercent les attributions de magistrat qui leur sont conférées par la loi.

Les officiers de police secondent ou suppléent les commissaires. Ils ont vocation à diriger certains services. Ils assurent le commandement des gardiens de la paix.

#### ***Les concours de commissaire et d'officier : des concours à haut niveau.***

Il est possible après des études universitaires, d'accéder aux corps de conception et de direction, et de commandement de la police nationale : en passant un concours externe, accessible sous conditions de diplôme. Pour le concours de commissaire, les candidats doivent être titulaires d'un master 2 et pour le concours d'officier, les candidats doivent être titulaires d'une licence.

#### ***Le contenu de la préparation.***

Les CPI sont animées par l'école nationale supérieure de police : l'ENSP, établie sur deux sites : à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69) et Cannes-Ecluse (77).

Les CPI proposent une préparation aux épreuves écrites des concours (culture générale, culture policière, matières juridiques) mais aussi aux épreuves orales et sportives. Elles offrent de véritables atouts : évaluation du niveau de départ de chacun, suivi pédagogique individualisé, tutorat par des élèves commissaire ou officier, immersion permanente dans l'univers de la police, contacts quotidiens avec des policiers, concours blancs, entraînements filmés aux épreuves orales.

Entre 15 et 20 candidats sont sélectionnés chaque année pour chacune des CPI !

#### ***Calendrier de la préparation.***

Il est disponible en détail sur le site de l'ENSP : [www.ensp.interieur.gouv.fr](http://www.ensp.interieur.gouv.fr)

Toutes les coordonnées utiles (téléphoniques, courriels) y sont indiquées.

***Les inscriptions, via le site [www.lapolicenationale recrute.fr](http://www.lapolicenationale recrute.fr) sont d'actualité, elles sont ouvertes jusqu'au 07 juillet !***



## COMMUNIQUE



### **Un recrutement d'adjoints de sécurité (ADS) est d'actualité dans la région Grand Est.**

En effet, il est possible de s'inscrire **jusqu'au 15 juillet 2017** pour participer aux sélections actuellement ouvertes, dans le Grand Est, pour les départements des Ardennes de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meuse, du Bas-Rhin. Sont aussi concernés des départements de Bourgogne Franche-Comté : le Jura, la Nièvre, l'Yonne et le territoire de Belfort.

#### **Les missions des ADS**

Les ADS assistent les fonctionnaires de police dans l'exercice des missions de prévention et de répression de la délinquance, de surveillance générale et d'assistance aux victimes. Ils peuvent à ce titre, par exemple, participer à l'accueil et à l'information du public, effectuer des patrouilles et des interventions de police. Ils seront affectés, en fin de formation initiale rémunérée de 14 semaines, en sécurité publique, ou, si les départements en disposent, dans des services d'autres directions (police aux frontières par exemple).

#### **Les conditions d'accès aux sélections**

**Aucune condition de diplôme n'est exigée pour participer à ces sélections**, ouvertes aux candidats de nationalité française âgés de 18 à moins de 30 ans. Le détail des conditions est consultable sur le site [www.lapolice nationale recrute.fr](http://www.lapolice nationale recrute.fr)

#### **Rémunération et promotion sociale**

Employés à temps plein pour une durée de trois ans renouvelable une fois, les ADS sont rémunérés sur la base du SMIC. Après un an de service, les ADS bénéficient d'un accès réservé au concours de Gardien.ne de la Paix. C'est le concours interne. Les ADS lauréats feront alors partie intégrante de la fonction publique d'Etat qui implique des possibilités d'évolution professionnelle très diversifiées. Les ADS bénéficient en outre d'une préparation gratuite à ce concours. Ils peuvent aussi disposer de dispositifs d'accompagnement dans le cadre d'une recherche d'emploi en dehors de la police nationale.

## Où se rendre pour obtenir tous les détails concernant le recrutement, le métier des ADS et pour s'inscrire ?

Le site [www.lapolicenationalerecrute.fr](http://www.lapolicenationalerecrute.fr) permet de télécharger les dossiers d'inscription. Il permet aussi et surtout d'accéder à la description des épreuves de sélection et à des témoignages d'ADS. Pour la région du Grand Est, il est possible de contacter ou de rencontrer des délégués au recrutement en composant le 03 87 16 13 69.

Les questions peuvent être posées par mail sur la boîte courriel suivante :

[info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr](mailto:info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr)

Il est aussi possible de retirer un dossier en mairie.

[lapolicenationalerecrute.fr](http://lapolicenationalerecrute.fr)



## Bien vivre ensemble

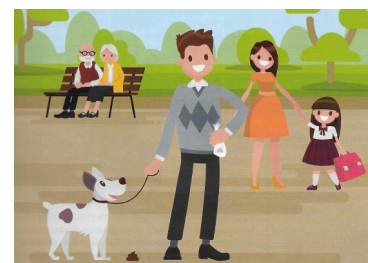
Le nouveau parc sera bientôt accessible au public.

Afin de le préserver, certaines consignes devront être respectées.

Seront interdits :

- les véhicules motorisés (sauf service d'entretien et de secours).
- les VTT de compétitions (pneus à crans)

Nos compagnons à 4 pattes sont autorisés en laisse, sous condition que les propriétaires ramassent les éventuelles déjections. Suffisamment de poubelles sont disponibles sur le site pour remédier à cet effet.



## Restrictions d'eau

( Arrêté préfectoral du 12/06/17)

### Usages interdits :

- lavage des véhicules (sauf installations professionnels)
- arrosage des pelouses, des jardins familiaux
- remplissage des piscines
- nettoyage à grande eau des voies, trottoirs, terrasses, façades...

**Tout contrevenant s'expose à une amende prévue à l'article R216-9 du code de l'environnement d'un montant maximum de 1500€.**

## Entretien des trottoirs et des caniveaux

Suite à la loi du 17 août 2015, sur la transition énergétique pour la croissance verte, les collectivités locales ont interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries.

Les employés communaux utiliseront donc des méthodes alternatives comme le désherbage thermique.

Il serait souhaitable que les habitants participent à cet entretien.

Oyez! Oyez !

Samedi 29 juillet  
A partir de 14h  
Animations gratuites



Devant le centre associatif

Petit goûter



Parcours Gymkhana en segway

Inscriptions en mairie





## Remise de dictionnaires

Le 8 juin 2017, un peu plus de quarante élèves de CM2 du groupe scolaire « La Doline » ont reçu deux dictionnaires : l'un d'expression française et l'autre bilingue anglais pour leur prochaine entrée au collège, un cadeau bien apprécié par ces futurs collégiens. Ce cadeau leur a été remis par le Maire de Warmerville et les adjoints aux maires d'Heutréville et d'Isles-sur-Suippes.

Cette petite cérémonie a eu lieu le 20 juin pour les élèves de CM de l'école privée du Val des Bois. Ils ont été reçus en mairie par Patrice Mousel maire du village assisté de Nadia Doussaint adjointe aux sports et à la jeunesse ainsi que Claude Vignon maire d'Heutréville venu récompenser des enfants de sa commune scolarisés au Val des Bois.

ECOLE LA DOLINE



ECOLE DU VAL DES BOIS



## Jeudi 13 juillet

Venez vous amuser... Venez danser...

### Programme :

20h45 : distribution des lampions au stade Laurent Lecomte

21h30 : départ de la retraite aux flambeaux avec le concours des sapeurs-pompiers et des jeunes sapeurs-pompiers

Itinéraire : Rue du 11 novembre

Rue de l'église St martin

Rue de Becker

Avenue du Général de Gaulle

Rue des Censes

Avenue du Val des Bois

Rue des Marais

Stade Laurent Lecomte

23h : feu d'artifice sur fond musical suivi d'un bal public organisé par les sapeurs-pompiers.



## Vendredi 14 juillet

### Programme

11h30 : Rassemblement des associations et participants au Monument aux Morts

Montée des couleurs

Ravivage de la flamme

Dépôt de gerbe

Minute de silence

Vin d'honneur servi pour tous les participants (boissons et friandises pour les enfants)

**Horaires mairie mois d'Août :**

**Fermeture mardi après-midi**

**et vendredi matin**

## SAUVONS NOS HERISSONS

Le hérisson est en grand danger partout en Europe. Sa disparition est prédite pour 2030, voire 2025 en France. Depuis 1970, sa population ne cesse de décroître avec une vertigineuse accélération dans les années 2000.

Il y a 50 ans, là où on en comptait 100, il n'y en a plus que 3. Son espérance de vie est passée de 8/10 ans à 2 ans tout juste.

Les femelles qui peuvent (dans des conditions très favorables) avoir 2 nichées par an ont du mal à subvenir au bien-être de leur première. Il y a une forte mortalité chez les nouveaux nés. Le renouvellement des générations n'est plus assuré.

Les prédateurs naturels du hérisson sont les blaireaux, les rapaces nocturnes et accessoirement les renards. Mais surtout, les principales raisons de l'extinction de l'espèce nous incombent à nous, les êtres humains.

L'automobile, les anti-limaces, les pesticides, débroussailleuses, coupe-bordures, fourches, tondeuses, piscines.....sont autant de dangers.



La journée, le hérisson dort blotti sous une haie, un tas de feuilles mortes, des broussailles, caché sous du bois ou une palette. Lors de nos travaux de jardinage soyons vigilants avant d'enfourcher, défricher ou brûler la végétation.

A la tombée du jour, notre petit animal se met en quête de nourriture. Ses aliments préférés sont les limaces, escargots et vers de terre. Cependant il peut se rabattre sur d'autres insectes et quelques fruits. Une fois rassasié le mâle se lance à la recherche d'une femelle. Ses pérégrinations l'épuisent et lui sont souvent fatales.

Il faut savoir qu'un hérisson qui erre en plein jour n'est pas normal. Cela veut dire qu'il est affaibli par la faim ou la maladie.

Il est urgent d'agir à notre niveau, si nous ne voulons pas voir le hérisson disparaître de notre village. L'année dernière, j'en ai compté 7 d'écrasés (dans une seule partie du village), un blessé à mort et un à l'agonie qui n'a pas pu être sauvé.

### QUE FAIRE ?

Roulons prudemment et les yeux bien ouverts dès le coucher du jour. N'hésitons pas à nous arrêter et diriger (délicatement) le hérisson vers un endroit sûr.

Assurons-nous d'aucune présence lors de nos travaux de débroussaillage.

Bouchons tous les conduits, les soupiraux...avec du grillage fin.

Laissons dans les piscines une planche pour que le hérisson s'agrippe et évite de s'épuiser à nager des heures.

Nous pouvons aussi les nourrir avec de la nourriture pour chat/chien dans une soucoupe mise dans un endroit où lui seul peut aller.

Une gamelle d'eau lui sera aussi salvatrice, surtout en période de chaleur (jamais de lait et de pain).

Il existe des livres et des sites internet très détaillés avec des études menées et de très bons conseils afin d'améliorer la situation.

Dans la grande majorité des cas, les vétos prodiguent les premiers soins gratuitement (réhydratation, vermifuge). Sinon, les hérissons peuvent être pris en charge par des associations (se renseigner sur internet).

## Recueil de lettres d'une femme de poilu

### Mardi 19 Janvier 1915.

Je vais encore t'en raconter au moins deux pages, depuis treize jours que je ne t'ai rien écrit. Je vais d'abord te dire que c'est la première fois que je me lève car notre petit est venu au monde. Notre petite, devrais-je dire, car mon Charles, c'est une fille. Je n'en revenais pas. Mais tu seras content.

Elle est venue dans un si triste moment. Tu vas voir comme cela a été navrant. C'est le treize qu'elle a fait son apparition. Je ne l'attendais pas de sitôt. Je te dirai d'abord dans la journée précédente, au moment où j'allais m'asseoir, Régina, sans voir, ôta le banc et je tombai par terre. Sur le moment je n'eus aucun mal. Le soir en me couchant je ressentis à peine une douleur dans les reins. Mais à onze heures je fus réveillée cette fois-ci par une vraie douleur. Me lever fut l'affaire d'un instant. Je changeai de linge et j'appelai maman. « Je crois que ce sera pour bientôt. Je commence à souffrir. Mais si c'est comme avec André, je pourrai aller jusque demain midi ».

« Du tout, me dit maman, prends tes affaires et vas t'en. Charlotte et ton père t'accompagneront. M. Couronne ne trouvera pas drôle ». Il était minuit. J'embrassai mon coco et nous partîmes. Arrivés au poste, car chez Pommery il y a des soldats, il y eut des formalités à remplir et laissant papa, nous avançâmes nous deux Charlotte. Je sentais les douleurs se rapprocher et je craignais de ne pas arriver à temps. C'est que le chemin est long et il faisait noir. J'allais plus vite que Charlotte ; je l'entraînais. Papa était loin derrière mais nous ne pensions pas à avoir peur, pas plus que nous n'entendions les coups de canon qui sans arrêt tonnaient dans la nuit.



Oh ce chemin ! Comme il me sembla long, un vrai calvaire. Cela alla bien jusqu'à l'Esplanade, mais arrivée là je fus forcée de m'asseoir par terre, sans forces. Je crus que je ne pourrais pas aller plus loin. « Mon pauvre Charles, dis-je à Charlotte, s'il me voyait ici ; pense donc quel malheur s'acharne sur moi ». « Reprends des forces, me dit-elle, ou veux-tu que j'essaie de te porter ? ». Mais comme si ta pensée m'eût soutenue, je m'armai de courage et jusque Rue Kellermann, entre deux souffrances, je courus. Encore une fois, force me fut d'arrêter. « Cours en avant, dis-je à Charlotte, sonne et pendant ce temps je me traînerai comme je pourrai ». J'entendais ses pas et la volonté aidant, j'arrivai chez ton parrain au moment où il ouvrait la porte.

Quel soupir de soulagement ! Papa arrivait derrière nous et il partit aussitôt chercher Mme Louis. Bon parrain, je m'excusai de le déranger à pareille heure. Vois-tu, il faut le bénir. Un moment de contrariété, il ne l'a pas eu. Au contraire, voyant que je n'en pouvais plus, il me dit de monter à la chambre que l'on m'avait réservée, celle des garçons. Je ne demandais que cela. Aussitôt je me déshabille et je me fourrai dans le lit. Il me semblait que l'enfant allait arriver. Charlotte préparait tout et je souffrais.

Enfin Mme Louis arriva et aussitôt elle vit qu'il était grand temps. Un quart d'heure après la pauvre petite faisait son entrée au monde au son du canon. J'eus une crise de larmes et je te réclamai. Tout ce que j'avais passé et enduré depuis deux mois me repassait par la tête. Mais quand on me présenta ma pauvre petite, mes larmes cessèrent. Je voulus être forte pour que tu les trouves tous deux en revenant. Pauvre tite crotte toute mignonne, il n'y en avait pas quatre livres, tout au plus. J'avais tant souffert, mais je veux qu'elle devienne forte et pour cela je vais essayer de la nourrir.

De cette naissance je me souviendrai. Quelle nuit ! Partie d'auprès de maman à minuit et à deux heures la petite était là. Malgré les circonstances et pour essayer de m'égayer un peu, ton parrain me chine et il vient m'embrasser. « Pour Charles », me dit-il. Il a les larmes aux yeux en embrassant notre petite crotte. Ce sera bien la même figure que notre André, avec un peu plus de ressemblance avec toi. Mais j'étais bien embarrassée quand Mme Louis me demanda quels noms j'allais lui donner. J'avais toujours idée que ce serait un garçon et je n'ai pas cherché de

« - Donnez-lui le nom de son papa, fit-elle.

- Je sais, lui répondis-je, qu'il n'aime pas beaucoup le nom de Charlotte ; je veux bien lui donner en deuxième, comme cela il sera content.

- Quels seront les parrain et marraine ?

- Les grand-parents.

- Eh bien donnez lui le nom d'une des grand-mères ! Comment s'appellent-elles ?

- L'une Marie et l'autre Blanche.

- Voilà un joli nom tout trouvé, bien doux et pas commun et elles seront contentes toutes les deux. Appelez-là Marie-Blanche. »

C'est dit et voilà toutes les formalités faites. Ton papa a été signer à ta place, mon pauvre grand. Ils étaient saisis tous que cela avait été si vite. Mais je garderai quand même une reconnaissance éternelle à Charlotte. Dans le malheur elle est bonne car elle a aussi ses peines. De Paul elle n'a pas de nouvelles, si ce n'est comme toi qu'il a été blessé le 13 Septembre, et pas plus.

Enfin je te dirai que je me rétablis encore assez vite. La pauvre soeurette commence à pousser. J'ai du lait grandement pour la nourrir. Il faut que je vive, c'est mon devoir. Je ne peux pas laisser ces pauvres petits à l'abandon. Croirais-tu que notre petite crotte avaient les pieds et les mains bleu-noir ? C'était le sang qui ne circulait pas bien. Quel mauvais sang je m'étais fait, mais cela disparaît de jour en jour et dans une huitaine il n'y paraîtra plus. Je suis bien chez ton parrain. Plusieurs fois par jour il monte me voir.

Ca bombarde toujours mais je n'ai pas peur. Nous l'aimerons, vois-tu, ton parrain, et il ne veut pas de remerciement. Ta petite fille, mon Charles, pousse bien ; je crois que ce sera un petit ange brun aux yeux bleus. C'est vrai qu'on ne peut pas encore dire. En tout cas les nuits ne sont pas mauvaises ; elle sera aussi facile à élever que notre André. Ton parrain l'aime bien. Pauvre Jésus, elle n'a pas encore eu les caresses de son papa. Mais avec sa naissance m'est revenu un peu plus d'espérance et alors nous serons heureux entre nos deux petits.

Je n'ai pas encore revu André depuis que je suis partie. Je m'ennuie beaucoup après lui mais je préfère qu'on ne l'amène pas ; j'ai toujours peur pour lui car le bombardement continue. La lettre que j'ai envoyée à Blanchet m'est revenue. Sans doute qu'il a subi le même sort que toi. Gaston Viette, lui, a été tué. Sa femme a reçu son mortuaire ; elle vient d'avoir son bébé, une petite fille aussi, huit jours après moi. Mme Dreyer a eu aussi une fillette un mois avant, ainsi que Mme Fonder. Ce ne sont que des filles. Il vaut mieux, on souffre trop avec les garçons. Tout cela, c'est de la misère.

Je t'aime. A bientôt.

*Nous tenons à remercier Mme Jonval pour son autorisation de diffusion.  
Il s'agit de lettres de sa grand-mère.*

Le recueil complet de ces lettres est disponible à la bibliothèque municipale.

*Le capitaine adjudant-major Georges Gallois était un inspecteur de la police parisienne avant la guerre. Il avait vingt neuf ans en 1914. Mobilisé au 221<sup>ième</sup> régiment d'infanterie, il ne retrouvera son épouse et sa fille née en 1914, qu'à l'âge de trente trois ans. Il survivra à la guerre mais sera tué le 25 juin 1944 lors du mitraillage d'un train par les avions alliés, en Seine et Marne.*

Verdun, 15 juillet 1916, 4 heures, soir.

Mes chers parents,

Je suis encore vivant et en bonne santé, pas même blessé alors que tous mes camarades sont tombés, morts ou blessés, aux mains des boches qui nous ont fait souffrir les mille horreurs, liquides enflammés, gaz lacrymogènes, gaz suffocants, asphyxiants, attaques. . .

Ah grand Dieu, ici seulement c'est la guerre. Je suis redescendu de première ligne ce matin. Je ne suis qu'un bloc de boue et j'ai du faire racler mes vêtements avec un couteau car je ne pouvais plus me traîner, la boue collant mes pans de capote après mes jambes. . . J'ai eu soif. . . pas faim. . . J'ai connu l'horreur de l'attente de la mort sous un tir de barrage inouï. . . Je tombe de fatigue. . . Je vais me coucher, au repos dans un village à l'arrière où cela cogne cependant, voilà dix nuits que je passe en première ligne. Demain les autos emmènent le reste de mon régiment pour le reformer à l'arrière, je ne sais encore où. J'ai reçu à mon retour ici vos lettres et le colis. J'ai sommeil, je suis plein de poux, je pue la charogne des macchabées.

Je vous écrirai dès que je vais pouvoir. Soyez donc tranquilles. J'espère que le gros coup pour nous a été donné. Bonne santé et je vous embrasse affectueusement.

Georges.

## **Morts pour la France**

Berteaux Louis Eugène 12 avril 1917

Geysel Marie Henri 16 avril 1917

Pocquet Gaston Xavier Octave 8 mai 1917

Prevoteaux Julien 21 mai 1917

## Renseignements pratiques

### Pôle santé

Médecins : Dr Damien Moreau 03 26 03 86 68

Dr Delphine Demorgny 03 26 03 59 59

Dr Mascret Amandine 03 26 03 86 68 / 03 26 03 59 59

Chirurgien-dentiste : Dr Damien Talleux / Dr Bartoli Juliette 03 26 03 80 52

Pédicure Podologue : Mme Lola GUILLOUX 03 10 16 58 79

Infirmières :

Cabinet du Val des Bois

Toutes les permanences se font à Warmeriville.

6h45-7h / 7h45-8h / 11h-11h30 / 12h30 sur rendez-vous

Mme Sidonie Delangle 06 09 52 07 82 Mme Stéphanie Leroy 06 11 45 35 73

Mme Virginie Roesch 06 98 74 37 55

Cabinet avenue Jacques Joseph Harmel

Mme Christine Hermant 06 72 06 57 11

Pharmacie : Mmes Sepul-Deschamps et Deschamps 03 26 03 83 45/ Fax 03 26 03 80 53

2 rue mercure, près du pôle sante depuis le 9 juin

Orthophoniste : Mme Ségolène Dufrénois 03 26 03 50 60

Taxis : Les taxis Zoé : 03 26 03 38 15 ou 06 72 32 57 00

Kinésithérapeutes : M. Fabrice BOREL, Mme LEFORT-POCQUET au 03.26.03.32.88

## Agenda

13 juillet	Retraite aux flambeaux et feux d'artifices (stade Lecomte)
14 juillet	Ouverture du parc (sous réserve des conditions climatiques)
29 juillet	Animations d'été autour du centre associatif (cour intérieure et place Julie Borgnet) ( à partir de 14h)
02 septembre	Forum des associations
10 septembre	Marché gourmand
10 septembre	Brocante
16 et 17 septembre	Montgolfiades (stade Lecomte)

**« l'amour fait passer le temps, le temps fait passer l'amour »**